

Septembre 2021



*crédit : Elisabeth Eremina / Ville de Paris*

# Projet éducatif de territoire

Arrondissement :

**Paris 13<sup>e</sup>**



*crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris*

# 1 – Contexte local

Le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris est marqué par une hétérogénéité sociale, culturelle et urbanistique.



Parmi les arrondissements les plus peuplés et denses de la capitale, le 13<sup>e</sup> se caractérise par une hétérogénéité sociale et une fragilité socio-économique (familles monoparentales notamment). Le revenu médian du 13<sup>e</sup> arrondissement est de 24 720€, soit le quatrième plus faible des arrondissements parisiens.

Le 13<sup>e</sup> compte plusieurs centres d'hébergements, et foyers accueillant des publics en grande fragilité voire en situation d'exclusion.

Le 13<sup>e</sup> se caractérise également par son hétérogénéité culturelle. Connue pour abriter le principal quartier de Paris où vivent de très nombreuses personnes d'origine asiatique, le 13<sup>e</sup> possède de nombreux logements sociaux et, à l'instar des autres arrondissements limitrophes avec la petite couronne, des constructions de

la « ceinture rouge ». De nombreuses populations issues des flux migratoires successifs y résident.

Le 13<sup>e</sup> se caractérise enfin par une constante mutation urbaine, qui aboutit à une hétérogénéité marquée, parfois génératrice de ruptures du tissu urbain. Un important passé industriel marque encore le paysage du 13<sup>e</sup>.

Le diagnostic social de territoire met en évidence une offre territoriale de services publics importante. Toutefois, le recours des publics concernés à l'offre de services publics n'est pas satisfaisant et doit encore être amélioré.

De même, la problématique d'accompagnement à la parentalité, qui figure dans le diagnostic social de territoire, est toujours prégnante.



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

Le diagnostic de territoire de la DASCO met en exergue d'importantes marges de progression concernant les projets de partenariat entre les équipes d'animation et les équipes enseignantes. Il apparaît que les relations professionnelles sont quasiment inexistantes avec la psychologue scolaire, les temps d'échanges entre l'équipe d'animation et l'équipe enseignante sont rares. Parmi les projets générateurs de cohésion pédagogique les dispositifs de passerelle restent à encourager. Enfin, la problématique des locaux est très présente. Les situations de sur-occupation sont récurrentes, de même que les difficultés de partage des classes et le manque de rangement.

## 2 – Axes stratégiques et objectifs opérationnels locaux

Pour les raisons exposées ci-dessous , les axes stratégiques locaux retenus sont les suivants :

- **Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers (axe parisien 3) :**
  - Présence sur le territoire de structures spécialisées (maison des Cinq Sens, centre de loisirs adapté géré par le réseau « Loisirs Pluriel », établissement secondaire adapté « Tournesol »).
  - Initiatives déjà mises en place de coordination des partenaires (Mission Éducation Inclusive, Conseil local de santé mentale, travail sur les troubles du spectre autistique)
  - Présence de partenaires reconnus (ASM 13)
  - Forte demande sur le terrain, parmi les professionnels de l'éducation, d'outils pratiques pour encadrer les enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers
- **Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents (axe parisien 4) :**
  - Contexte sanitaire lié à l'épidémie de COVID
  - Souhait de promouvoir la pratique d'activités physiques
  - Difficultés rencontrées sur le terrain liées à des enfants ayant un besoin d'accompagnement
  - Souhait de travailler sur les espaces au sein des équipements (espaces accueillants, « bulles zen » »)
  - Encourager la bienveillance et la bientraitance
- **Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable (axe parisien 6) :**
  - Enjeu majeur de cohésion républicaine, volonté d'intransigeance sur la citoyenneté et les valeurs de la république
  - Souhait de travailler de manière plus opérationnelle
  - Promouvoir les sujets liés à la Mémoire
  - Commémorations importantes en France et à Paris sur la période couverte par le PEDT (2021-2026)
  - Le changement climatique, l'égalité fille-garçon, la mixité sociale, concourent ensemble à la citoyenneté



Les 3 groupes de travail réunissant chacun 30 représentants de la communauté éducative locale ont permis de dégager des objectifs opérationnels prioritaires.

| Axes stratégiques                                                                                                      | Objectifs opérationnels                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers (axe parisien 3)</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la continuité des parcours de la crèche au collège des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers et faciliter leur inclusion</li> <li>• Améliorer l'outillage des professionnels pour l'accueil et la prise en charge des enfants et favoriser les liens entre les professionnels concernés autour de l'enfant</li> </ul> <p>⇒ (axe 7) : Mettre en place les conditions permettant d'impulser des projets communs entre acteurs et les valoriser</p> <p>⇒ (axe 7) Développer et systématiser les regards croisés des professionnels sur le suivi des enfants et des jeunes</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents (axe parisien 4)</b>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser l'architecture (locaux, mobilier, espaces extérieurs) au service de la santé des enfants et adolescents et des actions éducatives</li> <li>• Adapter et harmoniser les formations des agents à ces thématiques, privilégier des approches pluridisciplinaires, favorisant les synergies entre professionnels et associant des acteurs extérieurs</li> <li>• Améliorer le suivi pédopsychiatrique des enfants</li> </ul> <p>⇒ (axe 5) : Faciliter l'accès aux services et équipements dédiés à l'accompagnement des familles, en luttant contre le non-recours et en améliorant en continu la qualité de l'accueil</p> <p>⇒ (axe 7) : Mettre en place les conditions permettant d'impulser des projets communs entre acteurs et les valoriser</p> <p>⇒ (axe 7) Développer et systématiser les regards croisés des professionnels sur le suivi des enfants et des jeunes</p> |
| <b>Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable (axe parisien 6)</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre acteurs les enfants et les jeunes en leur apprenant à s'exprimer, à débattre et à s'impliquer</li> </ul> <p>⇒ (axe 2) : Lutter contre les stéréotypes de genre et développer les actions visant à favoriser l'égalité filles-garçons</p> <p>⇒ (axe 7) : Mettre en place les conditions permettant d'impulser des projets communs entre acteurs et les valoriser</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

### 3 – Actions locales

| N° action locale | Action                                                                                                                                                                                | Axe parisien                                                                                      |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1                | Développer les passerelles entre établissements.                                                                                                                                      | 1) Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs                                  |
| 2                | Développer les passerelles entre les temps.                                                                                                                                           |                                                                                                   |
| 3                | Étendre le dispositif Tous au collège.                                                                                                                                                | 2) Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents                |
| 4                | Développer des ateliers innovants et adaptés aux besoins sur tous les temps, en particulier pendant la pause méridienne.                                                              |                                                                                                   |
| 5                | Créer un centre ressources éducation inclusive, pouvant intégrer à terme la dimension bien-être.                                                                                      | 3) Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers |
| 6                | Définir en concertation l'usage des locaux disponibles en fonction des besoins.                                                                                                       | 4) Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents                          |
| 7                | Lutter contre les différentes formes de violence (former les personnels à la gestion de ces situations, régulation par les pairs, etc.).                                              |                                                                                                   |
| 8                | Développer les bulles zen et les espaces de détente / retour au calme dans les écoles et former les personnels pour y accompagner les enfants.                                        |                                                                                                   |
| 9                | Développer les boîtes à jouer qui, accompagnées d'une formation des personnels d'animation, améliore le climat scolaire pendant la pause.                                             |                                                                                                   |
| 10               | Organiser des semaines thématiques de sensibilisation à la santé.                                                                                                                     |                                                                                                   |
| 11               | Adapter l'affichage pour améliorer les repères temporels des enfants (images, pictogrammes, etc.), avec une attention particulière pour les enfants à besoins éducatifs particuliers. |                                                                                                   |
| 12               | Soutenir la parentalité.                                                                                                                                                              | 5) Développer la place et le rôle des familles                                                    |
| 13               | Créer des fiches de transmission bilingues pour les familles allophones.                                                                                                              |                                                                                                   |

| N° action locale | Action                                                                                                                                                                                                          | Axe parisien                                                                           |
|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| 14               | Permettre à chaque enfant d'être acteur d'une commémoration entre le CM1/CM2 et la 3e                                                                                                                           | 6) Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable |
| 15               | Développer, harmoniser et faire vivre les conseils d'enfants                                                                                                                                                    |                                                                                        |
| 16               | Développer les visites pédagogiques sur tous les temps (pour appréhender l'espace public sous ses multiples aspects, au-delà de son quartier).                                                                  |                                                                                        |
| 17               | Mettre en place des marches exploratoires pour favoriser l'égalité fille-garçons.                                                                                                                               |                                                                                        |
| 18               | Sensibiliser aux métiers liés à la transition écologique notamment en rencontrant des agriculteurs, pêcheurs, commerçants, cuisiniers, etc. pour découvrir la filière de l'alimentation, du champ à l'assiette. |                                                                                        |
| 19               | Mettre en réseau les acteurs locaux                                                                                                                                                                             | 7) Favoriser le travail collaboratif entre professionnels et capitaliser ses apports   |
| 20               | Recenser l'offre du territoire et créer un annuaire des partenaires.                                                                                                                                            |                                                                                        |
| 21               | Mettre en place des process communs scolaire/périscolaire.                                                                                                                                                      |                                                                                        |
| 22               | Favoriser le travail pluridisciplinaire.                                                                                                                                                                        |                                                                                        |
| 23               | Mettre en place un suivi psychologique sur les temps périscolaires et extrascolaires, en étudiant notamment la possibilité d'avoir recours à des psychologues.                                                  |                                                                                        |
| 24               | Instaurer des temps de coordination dédiés organisés localement pour le périscolaire, le cas échéant sous forme de journées pédagogiques.                                                                       |                                                                                        |
| 25               | Développer la formation des professionnels<br>Renforcer la formation des ASEM et ATE<br>Développer des formations conjointes.                                                                                   |                                                                                        |
| 26               | Nommer et former des référents dans chaque école sur différentes thématiques : inclusion, sport, premiers secours, participation citoyenne, etc.                                                                |                                                                                        |

## 4 – Gouvernance locale

|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dénomination de l'instance</b> | Comité de suivi local du PEDT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Fréquence</b>                  | 2 fois par an minimum (octobre et mai)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Présidence</b>                 | CASPE, ou Mairie d'arrondissement si elle le souhaite                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Organisation</b>               | CASPE, ou Mairie d'arrondissement si elle le souhaite                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Membres permanents</b>         | <p>CASPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef et/ou adj. Chef</li> <li>- RAE</li> </ul> <p>Mairie d'arrondissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maire ou représentant</li> </ul> <p>Éducation nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- IEN ou conseillers pédagogiques</li> </ul> <p>Caf :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- responsable territoriale</li> </ul> |
| <b>Membres facultatifs</b>        | <p>CASPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef PAS</li> <li>- CTAE</li> <li>- Cheffe PFPE</li> <li>- PVP relais</li> </ul> <p>Mairie d'arrondissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cabinet du Maire</li> </ul> <p>Associations locales</p> <p>Membres des groupes de travail du PEDT</p> <p>Pilotes des actions (ou actions regroupées)</p>                                                  |
| <b>Rôle</b>                       | <p>1) Suivi de la mise en œuvre des actions</p> <p>2) Consignation des points de réussite et identification des marges de progressions</p> <p>3) Proposition de moyens visant à combler les marges de progression</p>                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Autres précisions</b>          | <p>Le comité de suivi local (COSUIL) a vocation à rassembler autant que possible les acteurs éducatifs du territoire, qui pourront s'inscrire dans la démarche du PEDT tout au long de sa mise en œuvre en tant que membres facultatifs.</p> <p>Le comité de suivi local peut s'accompagner de groupes de travail spécifiques qui pourraient se réunir indépendamment et enrichir les travaux du COSUIL.</p>                 |

## Notes